

Info Parents 23-24 - RENTRÉE SCOLAIRE

Chers parents,

Nous espérons que votre été fut reposant et que toute la famille est prête pour la rentrée!

Tout au long de l'année, vous recevrez de nos nouvelles par le biais d'un Info Parents mensuel.

Dans ce premier numéro, vous trouverez plusieurs informations importantes pour démarrer l'année scolaire 2023-2024! N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions, soit par téléphone ou par courriel.

La qualité de la relation école-famille est primordiale afin qu'ensemble, nous faisons que cette année scolaire soit stimulante et bienveillante pour vos enfants. Soyez assurés qu'avec l'aide de tous les intervenants de l'école, nous mettrons tout en œuvre pour que vos enfants soient heureux à l'école.

Bonne rentrée !

L'équipe de direction de l'école de Coteau-du-Lac



À RETENIR - Août - septembre 2023

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|--|--|--|---|--|
| | | 30 août AM-1/2 journée de classe | 31 août AM-1/2 journée de classe | 1 Début des classes régulières Jour 1 - semaine A |
| 4 CONGÉ Fête du travail | 5 18h - Rencontre de parents - Pavillon St-Ignace 19h15 - Rencontre de parents - Pavillon Académie-Wilson | 6 18h15 - Assemblée générale - Pavillon de l'Éclésièrre 19h - Rencontre de parents - Pavillon de l'Éclésièrre | 7 | 8 |
| 11 | 12 | 13 Photos scolaires Pavillons de l'Académie-Wilson et St-Ignace | 14 Photos scolaires Pavillons de l'Éclésièrre | 15 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 25 19h - Assemblée générale du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDA) | 26 | 27 | 28 | 29 |



HORAIRE DE CLASSE



| Préscolaire | |
|---------------|---------------------|
| 7h50 | Arrivée des autobus |
| 7h55 | Accueil des élèves |
| 8h à 11h | Enseignement |
| 11h à 12h20 | Dîner et récréation |
| 12h20 à 13h55 | Enseignement |
| 14h | Fin des classes |
| 15h | Départ des autobus |



| Primaire | |
|---------------|---------------------|
| 7 h 50 | Arrivée des autobus |
| 7 h 55 | Accueil des élèves |
| 8h à 10h | Enseignement |
| 10h à 10h20 | Récréation |
| 10h20 à 11h20 | Enseignement |
| 11h20 à 12h45 | Dîner et Récréation |
| 12h45 à 13h45 | Enseignement |
| 13h45 à 14h05 | Récréation |
| 14h05 à 15h05 | Enseignement |
| 15h05 | Départ des autobus |

ÉQUIPE DE DIRECTION

À l'école de Coteau-du-Lac, une équipe de direction se partage le suivi des élèves et de certains dossiers.

Direction : Madame Manon Roy

Mme Roy sera responsable d'assurer le suivi plus spécifique des élèves du pavillon de l'Éclusière.

Direction adjointe : Madame Marie-Josée Poirier

Madame Poirier sera responsable des dossiers d'élèves des pavillons Académie-Wilson et de St-Ignace.

Afin d'assurer une communication efficace et maintenir une bonne collaboration, nous vous invitons à communiquer dans un premier temps avec le titulaire de votre enfant pour obtenir des informations sur une situation ou encore avec la technicienne du service de garde pour ce qui a trait au service de garde. Par la suite, au besoin, vous pourrez communiquer avec les secrétaires qui feront le suivi auprès de la direction concernée.

Merci de votre collaboration!

NOUVELLE ADRESSE COURRIEL – CHANGEMENT IMPORTANT

Prenez note que depuis le 22 août, le centre de service a procédé à un changement de nom de domaine pour les adresses courriel des écoles et du personnel. Dorénavant, le nouveau nom de domaine sera "@csstl.gouv.qc.ca". Ce changement pourrait faire en sorte que nos courriels se retrouvent dans vos courriers indésirables. Si vous lisez cette notice, n'hésitez pas à en parler autour de vous afin de faire en sorte que tous les parents reçoivent nos informations.



JOURNÉES DU 30 ET 31 AOÛT

Vous avez reçu un sondage à remplir avant le 25 août. Les retours à la maison se feront selon les réponses du sondage. Pour une question de sécurité, il n'y aura pas de changement possible des deux demi-journées. Merci de remplir le sondage avant le 25 août. Dans le doute nous garderons les élèves au service de garde.

ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES

La classe débute à **8 heures**. Il est à noter qu'un enfant ponctuel bénéficie d'une journée mieux organisée et ne manque aucune directive pour le développement de ses compétences. À moins que votre enfant fréquente le service de garde, il ne doit pas arriver à l'école avant 7 h 50, car il n'y a pas d'adultes sur la cour avant cette heure.

ÉCLUSIÈRE : Déposez les élèves à la clôture près de l'école. Vous stationnez dans la rue ou au terrain de tennis (Vous trouverez dans l'agenda une photo du débarcadère). Le débarcadère est réservé pour les autobus. Veuillez prendre note qu'en fin de journée, il n'y aura qu'un endroit où venir chercher son enfant soit près du terrain de tennis. Nous vous demandons de prendre l'habitude au pavillon de l'Éclusière de ne pas stationner dans le stationnement du personnel et de ne pas circuler avec votre enfant dans l'aire de stationnement. ***Pour une question de sécurité, nous souhaitons que les enfants prennent l'habitude de circuler sur la piste cyclable avec ou sans parent.***

ACADÉMIE-WILSON : Déposez les élèves devant l'école. La cour est à gauche.

ST-IGNACE : Déposez les élèves devant l'école. L'entrée est à droite de la cour.

LE STATIONNEMENT EST RÉSERVÉ POUR LE PERSONNEL.

**Afin de nous aider à assurer la sécurité des tous nos élèves,
merci de bien respecter ces directives.**

ABSENCES ET RETARDS

Si votre enfant est absent de l'école pour la journée ou une partie de la journée ou s'il doit quitter plus tôt, vous avez maintenant 3 moyens d'aviser l'école :



Mozaïk-Portail parents **NOUVEAUTÉ!**

Accéder au dossier de votre enfant sur Mozaïk-Portail parents : [Accès aux parents \(b2clogin.com\)](https://b2clogin.com)

le courriel ou le téléphone.

| | | | |
|--|-----------|--|--------------------------------|
| ECLUSIÈRE: eclusiere@csstl.gouv.qc.ca | ou |  | 450 267-3457 poste 2921 |
| ACADÉMIE-WILSON: awilson@csstl.gouv.qc.ca | ou |  | 450 267-3458 poste 2922 |
| ST-IGNACE: stignace@csstl.gouv.qc.ca | ou |  | 450 267-3458 poste 2922 |

Laissez un court message indiquant : le nom de l'enfant, son groupe repère ainsi que le motif de l'absence ou du retard et la durée connue, s'il y a lieu.

Merci de le faire avant 8 h 15 le matin ou avant 13 h 00 l'après-midi.

Nous vous rappelons l'obligation de la fréquentation scolaire et qu'il est de notre devoir de signaler aux autorités concernées de nombreuses absences non motivées.

Comme pour les absences, les retards peuvent nuire au rendement, à la motivation des enfants et à l'organisation de la classe. Nous vous prions de faire en sorte que votre enfant arrive à l'heure à l'école. Si malencontreusement, votre enfant est en retard, vous devez téléphoner ou écrire une note explicative dans l'agenda. L'élève en retard doit toujours se présenter au secrétariat à son arrivée pour signifier sa présence. Après plusieurs absences ou retards, un avis écrit pourrait être envoyé aux parents par la direction.

CARTE PASSEPORT AUTOBUS—ÉCLUSIÈRE

Les cartes passeront vous seront remises le 31 août pour les élèves prenant le transport scolaire.



TRANSPORT SCOLAIRE

Le centre de services scolaire assure le transport des élèves par autobus. Le transport est mis à la disposition de l'élève pour l'amener de sa maison à l'école et de l'école à sa maison. Les demandes servant à d'autres fins ne seront pas acceptées.

Les parents ont le devoir d'encourager leur enfant à bien se comporter dans l'autobus. Le chauffeur, responsable de la sécurité et du bien-être de tous, a toute l'autorité pour maintenir l'ordre et voir à ce que les règlements relatifs au transport des écoliers soient respectés. Les rapports de comportements inadéquats répétés entraînent la suspension du service de transport.

Vous êtes responsables de votre enfant jusqu'à ce qu'il soit monté dans l'autobus.

Les équipements de hockey, de ski ou autre ne sont pas acceptés dans les autobus scolaires. Les patins seront tolérés, à condition qu'ils aient des protège-lames et qu'ils soient rangés dans un sac rigide.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [Transport scolaire \(gouv.qc.ca\)](http://Transport.scolaire.gouv.qc.ca)

CODE DE VIE

Plusieurs efforts seront mis de l'avant pour valoriser les comportements positifs des élèves.

La recherche démontre que plus nous travaillons ensemble, plus nous sommes cohérents dans nos interventions et plus les élèves se sentent en sécurité. Travailler en collaboration (école-maison) est certainement un gage de réussite.

Dès le 30 août, votre enfant recevra son agenda scolaire. Dès la réception, veuillez lire les premières pages avec votre enfant afin de prendre connaissance de notre code de vie, notre système d'encadrement, du calendrier scolaire, et à signer l'entente de collaboration à la page 11.

Nous en profitons pour vous inviter à prendre le temps de lire et de discuter avec votre enfant du code de vie. Vous constaterez plusieurs changements et précisions. Notre approche sera davantage axée sur les droits des élèves et, par le fait même, sur les responsabilités en tant qu'élèves.

Un **code de vie**, c'est un ensemble de règles visant à faire respecter les normes de conduite d'un milieu. Ces normes sont en accord avec les valeurs et la philosophie d'intervention éducative du milieu. Les procédures sont des façons de faire, des démarches et des méthodes facilitant le fonctionnement d'un milieu.

DOCUMENTS ENVOYÉS

S.V.P. compléter et nous retourner les documents que vous recevrez. Ces documents sont les suivants :

- ◆ Fiche urgence-santé;
- ◆ Feuille de pédiculose;
- ◆ Règles de la bibliothèque (Éclusière seulement);
- ◆ Bénévoles;
- ◆ Formulaire d'autorisation de prise et d'utilisation de l'image, de la voix ou de matériel d'une personne; (maternelle seulement)

MATÉRIEL ET EFFETS DIVERS

Votre enfant doit arriver avec ses fournitures scolaires dès la première demi-journée. Les listes des fournitures scolaires ont été déposées sur le site de [l'école](#) dans la section *Effets scolaires*.

Votre enfant aura accès à un casier (qu'il partagera avec un autre élève).

Prévoyez une bouteille d'eau dans la boîte à dîner.



Vous recevrez, par courriel, dans les prochaines semaines une facture détaillée pour le matériel (agenda, cahiers d'exercices, etc.) acheté par l'école pour votre enfant.

Vous pouvez procéder au paiement de cette facture en ligne via le site internet de votre institution bancaire. Soyez vigilants lors du paiement de la facture, assurez-vous d'inscrire le **bon numéro de référence débutant par « EC »**. Si erreur, la CSSTL peut faire un transfert de paiement moyennant des frais de 10 \$ par transaction.

SERVICE DE GARDE

Le service de garde fait partie intégrante de l'école. Le personnel qui y travaille relève de la direction.

Les heures d'ouverture du service de garde, pendant l'année scolaire, sont les suivantes :

- ◆ 6 h 30 à 7 h 50 le matin
- ◆ 11 h à 12 h 20 (préscolaire) et 11 h 20 à 12 h 45 (primaire)
- ◆ 14 h à 18 h pour le préscolaire et de 15 h 05 à 18 h pour le primaire.

Depuis le 1^{er} juillet 2023, le tarif d'une journée au service de garde est de 9,20\$.

Lors des journées pédagogiques, le service est offert de 6 h 30 à 18 h pour les élèves inscrits. Prenez note que lors de celles-ci l'ensemble des élèves sont accueillis au pavillon de l'Éclusière.

Vous pouvez inscrire votre enfant de façon régulière ou sporadique, selon vos besoins.

Pour tout changement à l'horaire, le jour même, veuillez transmettre les informations avant 11 heures, en laissant un message sur la boîte vocale du service de garde au 450 267-3457 poste 2.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en communiquant directement avec Madame Carol-Anne Dupré, technicienne du service de garde, au numéro **450 267-3457 poste 2**.

Pavillon Éclusière : Lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devez stationner près du terrain de tennis ou au débarcadère durant les heures autorisées et venir chercher votre enfant à l'endroit désigné. Pour une question de sécurité, aucun enfant n'est autorisé à circuler dans le stationnement du personnel.

IMPORTANT : Veuillez prendre note que pour la sécurité des élèves et pour une meilleure gestion, il n'y aura aucun départ avant 15 h 20 pour les élèves inscrits au service de garde, et ce, jusqu'au départ des autobus.

PAIEMENT DES FRAIS DU SERVICE DE GARDE ET SURVEILLANCE DES DÎNEURS

Il est préférable de payer ces frais, par Internet, via votre application bancaire. Il est aussi possible de payer par chèque ou argent comptant. Un état de compte mensuel sera disponible dans le dossier personnel de l'élève sur Mozaïk-Portail Parents. Soyez vigilants lors du paiement de la facture, assurez-vous d'inscrire le **bon numéro de référence débutant par « SG »**. S'il y a une erreur, le CSSTL devra faire un transfert de paiement moyennant des frais de 10 \$ par transaction.



PÉRIODE DE DÎNER

Un petit rappel qu'il n'y a pas de service de micro-ondes à l'école pour réchauffer les plats des élèves. De plus, si vous devez venir chercher votre enfant durant la période du dîner, vous devrez récupérer votre enfant au service de garde puisque le secrétariat sera fermé entre 11 h 30 et 13 heures. Ne pas oublier d'aviser le titulaire de votre enfant.

Lorsque votre enfant revient de dîner, il est invité à se présenter à l'entrée du service de garde pour y donner sa présence.

TARIFICATION POUR LA SURVEILLANCE DES DÎNEURS

Les parents des élèves qui dînent à l'école ET qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent déboursier:

- 1,25\$ par jour pour un enfant,
- 0,83\$ par jour pour deux enfants,
- 0,60\$ par jour pour trois enfants,
- 0,45\$ par jour pour quatre enfants.
- Pour les dîneurs occasionnels, le coût est de 2 \$ par jour.

La tarification s'applique pour les 180 jours prévus au calendrier scolaire malgré les absences d'un élève. Elle se calcule à partir du nombre d'enfants inscrits au préscolaire et au primaire au CSSTL.

REPAS CHAUDS

Un service de repas chauds est offert à tous les élèves, cinq jours par semaine. Le service sera offert à partir du **mardi le 5 septembre et se terminera le 13 juin 2023.**

Pavillon Éclusière : Suzanne Plouffe

Pavillon Académie-Wilson et St-Ignace (*) : Érablière St-Henri.

*Par souci écologique, les élèves doivent apporter leurs ustensiles, car il n'y a pas de cafétéria.

Vous recevrez par courriel les informations du service de repas chauds. Dans les premières journées, vous recevrez en format papier les bons de commande.



VÉLO OU TROTTINETTE

Les élèves du pavillon de l'Éclusière qui viennent à vélo doivent laisser leur vélo ou trottinette aux endroits prévus à cet effet de chaque côté de l'école.

Pour les élèves du pavillon Académie-Wilson, le support à vélos se trouve au terrain adjacent l'école soit devant la Maison des Optimistes.



Quant aux élèves du pavillon St-Ignace, ils doivent laisser les vélos et trottinettes au support à vélo situé dans la cour d'école, le long de la clôture qui longe la rue du Parc.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE ET SUR LES COURS D'ÉCOLE

Pour assurer la sécurité des enfants, aucune circulation non autorisée n'est permise. Tous les parents et les visiteurs doivent obligatoirement se présenter au secrétariat pour s'identifier et donner la raison de leur visite. Cependant, si vous venez chercher votre enfant qui est au service de garde, adressez-vous à la personne responsable du service de garde sans passer par le secrétariat

HARMONISATION DES COMMUNICATIONS



Depuis quelques années, plusieurs d'entre vous nous ont mentionné recevoir certains courriels à répétition. De concert avec les ressources informatiques du CSSTL, nous vous informons de quelques changements qui devraient plaire à tous.

TOUTES les communications s'adressant à l'ensemble des parents de l'école de Coteau-du-Lac vous parviendront dorénavant d'une seule adresse : **eclusiere@cstros-lacs.qc.ca** avec pour **OBJET : Communication pour les parents de Coteau-du-Lac**. Il vous sera toujours possible d'obtenir des éclaircissements ou des compléments d'informations en suivant les indications contenues dans le courriel reçu.

Pour vous permettre de ne recevoir qu'une seule copie du message, il sera important, en particulier si plusieurs de vos enfants fréquentent nos pavillons et ce, peu importe le pavillon, que vous inscriviez le **MÊME NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU DOMICILE** dans le dossier de chacun de vos enfants. C'est grâce à l'uniformisation des numéros de téléphone à domicile que le système informatique pourra éliminer les doublons. Chaque parent étant « RÉPONDANT » et ayant transmis une adresse courriel valide recevra les messages s'adressant à l'ensemble des parents de l'école de Coteau-du-Lac.

Donc si vous constatez, en début d'année, que vous recevez des messages courriel en double ou en triple, nous vous invitons à communiquer, par courriel, au pavillon que fréquente votre enfant afin de faire les ajustements nécessaires.

eclusiere@csstl.gouv.qc.ca

awilson@csstl.gouv.qc.ca

stignace@csstl.gouv.qc.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA) - CONFÉRENCE GRATUITE

- Le lundi 25 septembre, 19 h par TEAMS
- Détails sur les modalités et [Invitation_assemblee_generale.pdf \(cstros-lacs.qc.ca\)](#) Vous devez vous inscrire pour recevoir le lien.
- Mme Julie Boissonnault donnera une conférence gratuite (environ 60 minutes) sur **Les apprentissages socioémotionnels** pour les parents d'élèves du primaire et du secondaire.



Bonne année scolaire 2023-2024